

ASSOCIATION CLUB OLYMPIQUE DE SAVIGNY

**Mairie
48 Avenue Charles de Gaulle
91600 SAVIGNY SUR ORGE**

=====

**RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
EXERCICE CLOS LE 31/12/2010**

=====



CLUB OLYMPIQUE DE SAVIGNY
48 Av. Charles de Gaulle
91600 - SAVIGNY S/ORGE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS DE L'EXERCICE 2010

Mesdames, Messieurs les Adhérents,

En exécution de la mission qui nous a été confiée, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31.12.2010 sur :

- * le contrôle des comptes de l'Association « Club Olympique de Savigny » tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- * la justification des appréciations ;
- * les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Comité Directeur. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note de l'annexe relative aux contributions volontaires en nature.

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

.../

/...

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

A l'exception de l'incidence des faits exposés dans la première partie de ce rapport, nous n'avons pas d'autres observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Comité Directeur et dans les documents adressés aux adhérents de l'association sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à PARIS le huit juin deux mil onze.

Pour la société "EXCO SANECDA"
Commissaire aux Comptes



Denis MAZURIER
Mandataire social

Bilan association

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2010 (12 mois)			Exercice précédent 31/12/2009 (12 mois)	Variation
	Brut	Amort.prov.	Net	Net	
Immobilisations incorporelles					
Frais d'établissement					
Frais de recherche et développement					
Concessions, brevets, droits similaires					
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles					
Immobilisations incorporelles en cours					
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles					
Immobilisations corporelles					
Terrains					
Constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriels					
Autres immobilisations corporelles					
Immobilisations grevées de droit					
Immobilisations en cours					
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles					
Immobilisations financières					
Participations					
Créances rattachées à des participations					
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières	230		230	2 200	- 1 970
TOTAL (I)	230		230	2 200	- 1 970
Stocks en cours					
Matières premières, approvisionnements					
En-cours de production de biens et services					
Produits intermédiaires et finis					
Marchandises	3 503	996	2 507	3 441	- 934
Avances et acomptes versés sur commandes				1 102	- 1 102
Créances usagers et comptes rattachés	17 402		17 402	10 643	6 759
Autres créances					
. Fournisseurs débiteurs	4 530		4 530	623	3 907
. Personnel					
. Organismes sociaux					
. Etat, impôts sur les bénéfices					
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires					
. Autres	1 290		1 290	400	890
Valeurs mobilières de placement	45 038		45 038	20 038	25 000
Disponibilités	267 758		267 758	296 696	- 28 938
Charges constatées d'avance	330		330	4 879	- 4 549
TOTAL (II)	339 850	996	338 855	337 821	1 034
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)					
Primes de remboursement des emprunts (IV)					
Ecarts de conversion actif (V)					
TOTAL ACTIF	340 080	996	339 085	340 021	- 936

EXCO SANEEDA

Société d'expertise comptable
et de commissariat aux comptes
S.A. au Capital de 80 000 €

17 rue du Sergent Bauchat - 75012 PARIS

AGH ETIOLLES

Bilan association(suite)

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2010 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2009 (12 mois)	Variation
Fonds associatifs et réserves			
Fonds propres			
. Fonds associatifs sans droit de reprise	305 120	302 932	2 188
. Ecart de réévaluation			
. Réserves			
. Report à nouveau			
. Résultat de l'exercice	-62 518	2 188	- 64 706
Autres fonds associatifs			
. Fonds associatifs avec droit de reprise			
. Apports			
. Legs et donations			
. Résultats sous contrôle de tiers financeurs			
. Ecart de réévaluation			
. Subventions d'investissement sur biens non renouvelables			
. Provisions réglementées			
. Droits des propriétaires (commodat)			
TOTAL (I)	242 601	305 120	- 62 519
Provisions pour risques et charges	52 975		52 975
TOTAL (II)	52 975		52 975
Fonds dédiés			
. Sur subventions de fonctionnement			
. Sur autres ressources			
TOTAL (III)			
Dettes			
Emprunts et dettes assimilées	837	4 075	- 3 238
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Fournisseurs et comptes rattachés	27 671	25 998	1 673
Autres	1 000	4 828	- 3 828
Produits constatés d'avance	14 000		14 000
TOTAL (IV)	43 508	34 901	8 607
Ecart de conversion passif (V)			
TOTAL PASSIF	339 085	340 021	- 936
Engagements reçus			
Legs nets à réaliser			
. acceptés par les organes statutairement compétents			
. autorisés par l'organisme de tutelle			
Dont en nature restant à vendre			
Engagements donnés			

EXCO SANECD

Société d'expertise comptable
et de commissariat aux comptes
S.A. au Capital de 80 000 €

17 rue du Sergent Bauchat - 75012 PARIS

Tél. : 01 47 70 07 44 / Fax : 01 42 47 13 09

RCS PARIS B 712 030 352 / APE 6920 Z

AGH ETIOLLES

Compte de résultat association

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2010 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2009 (12 mois)		Variation	%
	France	Exportations	Total	Total		
Produits d'exploitation						
Ventes de marchandises	12 358		12 358	11 258	1 100	9,77
Production vendue biens						
Production vendue services	21 152		21 152	22 562	- 1 410	-6,25
Montants nets produits d'expl.	33 511		33 511	33 820	- 309	-0,91
Autres produits d'exploitation						
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation			268 851	269 704	- 853	-0,32
Dons						
Cotisations			163 267	166 982	- 3 715	-2,22
Legs et donations						
Produits liés à des financements réglementaires						
Autres produits			11 569	7 618	3 951	51,86
Reprise de provisions						
Transfert de charges			26 704	25 308	1 396	5,52
Sous-total des autres produits d'exploitation			470 391	469 612	779	0,17
Total des produits d'exploitation (I)			503 902	503 432	470	0,09
Quotes-parts d'éléments du fonds associatif virées au compte de résultat						
Produits financiers						
De participations						
D'autres valeurs mobilières et créances d'actif						
Autres intérêts et produits assimilés			1 713	4 212	- 2 499	-59,33
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement			600	517	83	16,05
Total des produits financiers (III)			2 312	4 729	- 2 417	-51,11
Produits exceptionnels						
Sur opérations de gestion			269	1 970	- 1 701	-86,35
Sur opérations en capital			3 524	228	3 296	N/S
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Total des produits exceptionnels (IV)			3 793	2 198	1 595	72,57
TOTAL DES PRODUITS (I + II + III + IV)			510 007	510 359	- 352	-0,07
SOLDE DEBITEUR = DEFICIT			-62 518		- 62 518	N/S
TOTAL GENERAL			572 525	510 359	62 166	12,18
Charges d'exploitation						
Achats de marchandises et de matières premières			18 277	12 754	5 523	43,30
Variation de stock marchandises et matières premières			-62	-3 441	3 379	98,20
Autres achats non stockés			29 156	20 890	8 266	39,57
Services extérieurs			24 571	28 230	- 3 659	-12,96
Autres services extérieurs			335 240	331 149	4 091	1,24
Impôts, taxes et versements assimilés			226	402	- 176	-43,78
Salaires et traitements			17 620	29 799	- 12 179	-40,87
Charges sociales			5 184	7 527	- 2 343	-31,13
Autres charges de personnels			-301	-65	- 236	363,06

EXCO SANECD

AGH ETIOLLES

Société d'expertise comptable
et de commissariat aux comptes
S.A. au Capital de 80 000 €

17 rue du Serpent Roussel - 75017 PARIS

CLUB OLYMPIQUE DE SAVIGNYMAIRIE 48 AVENUE CHARLES DE GAULLE 91600 SAVIGNY SUR ORGE
31/05/2011

	Exercice clos le 31/12/2010 (12 mois)			Exercice précédent 31/12/2009 (12 mois)	Variation	%
	France	Exportations	Total	Total		
Subventions accordées par l'association						

EXCO SANEEDA

Société d'expertise comptable
et de commissariat aux comptes
S.A. au Capital de 80 000 €

17 rue du Sergent Bauchat - 75012 PARIS

Tél : 01 47 70 07 44 / Fax : 01 42 47 13 09

RC S PARIS B 712 030 352 / APE 6920 Z

Compte de résultat association (suite)

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2010 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2009 (12 mois)	Variation	%
Dotations aux amortissements				
Dotations aux provisions	52 975		52 975	N/S
(-) Engagements à réaliser sur ressources affectées				
Autres charges	83 172	74 395	8 777	11,80
Total des charges d'exploitation (I)	566 059	501 640	64 419	12,84
Quotes-parts de résultat sur opérations communes (II)				
Charges financières				
Dotations financières aux amortissements et provisions				
Intérêts et charges assimilées	64	12	52	433,33
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placements				
Total des charges financières (III)	64	12	52	433,33
Charges exceptionnelles				
Sur opérations de gestion	5 077	6 519	- 1 442	-22,12
Sur opérations en capital	25		25	N/S
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	996		996	N/S
Total des charges exceptionnelles (IV)	6 097	6 519	- 422	-6,47
Participation des salariés aux résultats (V)				
Impôts sur les sociétés (VI)	305		305	N/S
TOTAL DES CHARGES (I + II + III + IV + V + VI)	572 525	508 171	64 354	12,66
SOLDE CREDITEUR = EXCEDENT		2 188	-2 188	-100
TOTAL GENERAL	572 525	510 359	62 166	12,18
Evaluation des contributions volontaires en nature				
Produits				
. Bénévolat				
. Prestations en nature				
. Dons en nature	6 293	7 244	- 7 244	-100
Total	6 293	7 244	- 7 244	-100
Charges				
. Secours en nature				
. Mise à disposition gratuite de biens et services	6 293	7 244	- 7 244	-100
. Personnel bénévole				
Total	6 293	7 244	- 7 244	-100

EXCO SANEEDA

Société d'expertise comptable
et de commissariat aux comptes
S.A. au Capital de 80 000 €

17 rue du Sergent Bauchat - 75012 PARIS

Tél. : 01 47 70 07 44 / Fax : 01 42 47 13 09

RCS PARIS B 712 030 352 / APE 6920 Z

Annexes aux comptes annuels

PREAMBULE

Le COS Club Olympique de Savigny est une association Loi 1901 dont l'objet est de permettre de développer et d'animer des disciplines sportives. Elle a été créée en 1948 pour une durée illimitée. Le COS est affilié à la Fédération Française des Clubs Omnisports (F F C O)

L'association regroupe 10 sections sportives et 1.543 adhérents en 2010

Les sections sont les suivantes :

- Athlétisme
- Basket Ball
- Hand Ball
- Lutte
- Rythmique
- Sport Boules
- Tennis de Table
- Baton Passion
- Volley Ball
- Danse de Société

L'exercice social clos le 31/12/2010 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/12/2009 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 339 084,63 E.

Le résultat net comptable est une perte de 62 518,11 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 31/05/2011 par les dirigeants.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Provisions pour risques et charges : elles sont constituées pour tenir compte des risques financiers existant à la date de clôture des comptes.
- Provisions pour dépréciation d'actif : elles sont constituées pour tenir compte des risques d'irrecouvrabilité relatifs à l'actif existant à la date de clôture des comptes.
- Stocks de marchandises : ils sont évalués au dernier prix d'achat connu.

Les états financiers ont été établis en conformité avec :

- Le PCG 1999 approuvé par arrêté ministériel du 22 juin 1999
- Le règlement comptable 99-03 relatif au plan comptable général et ses règlements modificatifs
- le règlement comptable 99-01 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et des fondations

EXCO SANEEDA

Société d'expertise comptable
et de commissariat aux comptes
S.A. au Capital de 80 000 €

AGH ETIOLLES

17 rue du Sergent Bauchat - 75012 PARIS
Tél. : 01 47 70 07 44 / Fax : 01 42 47 13 09
RCS PARIS B 712 030 352 / APE 6920 Z

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Le COS a fait l'objet d'un contrôle URSSAF sur l'année 2010 portant sur les années 2008 et 2009.
Une provision pour risque a été constituée dans les comptes de l'exercice pour un montant de 42.975 euros

Annexes aux comptes annuels (suite)

NOTES SUR LE BILAN ACTIF

Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

Immobilisations brutes = 230 E

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières	2 200		1 970	230
TOTAL	2 200		1 970	230

Amortissements et provisions d'actif = E

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL				

Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortis.	Valeur nette	Durée
TOTAL				

Etat des créances = 23 783 E

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisévec	230		230
Actif circulant & charges d'avance	23 553	23 553	
TOTAL	23 783	23 553	230

Provisions pour dépréciation = 996 E

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	utilisées	non utilisées	A la clôture
Stocks et en-cours		996			996
Comptes de tiers					
Comptes financiers					
TOTAL		996			996

Produits à recevoir par postes du bilan = 1 290 E

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	
Autres créances	1 290
Disponibilités	
TOTAL	1 290

Charges constatées d'avance = 330 E

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

Annexes aux comptes annuels (suite)

NOTES SUR LE BILAN PASSIF

Provisions = 52 975 E

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	Utilisées	Non utilisées	A la clôture
Provisions réglementées					
Provisions pour risques & charges		52 975			52 975
TOTAL		52 975			52 975

Provision pour litige prud'homal : 10 000 euros

Provision pour contrôle URSSAF : 42 975 euros

Etat des dettes = 43 508 E

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	837	837		
Dettes financières diverses				
Fournisseurs	27 671	27 671		
Dettes fiscales & sociales	1 000	1 000		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes				
Produits constatés d'avance	14 000	14 000		
TOTAL	43 508	43 508		

Charges à payer par postes du bilan = 27 671 E

Charges à payer	Montant
Emp. & dettes établ. de crédit	
Emp. & dettes financières div.	
Fournisseurs	27 671
Dettes fiscales & sociales	
Autres dettes	
TOTAL	27 671

Produits constatés d'avance = 14 000 E

Les produits constatés d'avance sont composés de subventions dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

Fonds propres de l'association (avant résultat N) : 305 120 euros

Fonds propres au 31/12/2009	302 932 euros
Affectation résultat 2009	2 188 euros
Fonds propres au 31/12/2010	305 120 euros

Annexes aux comptes annuels (suite)

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Ventilation du chiffre d'affaires = 33 511 E

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Ventes de marchandises	12 358	36,88 %
Produits des activités annexes	21 152	63,12 %
TOTAL	33 511	100.00 %

RESSOURCES DE L ASSOCIATION :

a) Subventions :

L'association reçoit des subventions essentiellement Municipales et du Conseil Général.

Les subventions sont ensuite allouées aux sections. Il faut distinguer dans les subventions la part fonctionnement librement distribuable par l'association aux différentes sections, de la part allouée directement Aux sections par décision de la mairie en fonction des objectifs fixés par section.

Total des subventions reçues en 2010 : 268.851 euros contre 269.704 euros en 2009

b) Cotisations adhérents :

L'association se compose de sections qui fixent annuellement le montant de leurs cotisations.

Ces dernières sont exigibles auprès de toute personne souhaitant pratiquer la discipline sportive choisie.

Cette personne prend alors la qualité de membre adhérent.

Total des cotisations 2010 : 163.267 euros contre 166.982 euros en 2009 et 166.721 euros en 2008

Nombre d'adhérents en 2010 : 1543 contre 1545 en 2009 et 1446 en 2008

GESTION DES ADHERENTS :

La gestion des adhérents est suivie par le logiciel CIEL .

Les documents obtenus permettent de rapprocher les adhésions inscrites en fichier avec celles comptabilisées et Encaissées ou a encaisser.

CONTRIBUTION VOLONTAIRES EN NATURE

Les contributions volontaires en nature figurent au pied du compte de résultat.

On y trouve :

Les dons en nature :vêtements ,matériels ,marchandises

Les prestations en nature

La mise à disposition de locaux et ou de personnes

Le bénévolat.

EXCO SANECD

Société d'expertise comptable
et de commissariat aux comptes

S.A. au Capital de 80 000 €

17 rue du Sergent Bauchat - 75012 PARIS

Tél. : 01 47 70 07 44 / Fax : 01 42 47 13 09

RCS PARIS B 712 030 352 / APE 6920 Z

Au titre de l'exercice 2010, les montants indiqués sont représentatif des abandons de frais consentis par certains bénévoles et de matériels mis définitivement à disposition de sections.

L'implication des bénévoles est normalement évaluée à partir du nombre d'heures de bénévolat (accompagnement sur compétitions notamment) et valorisée au regard des missions accomplies durant ces heures (détermination d'un taux horaire par niveau). Cette partie Bénévolat n'a pas été valorisée pour l'exercice 2010

Annexes aux comptes annuels (suite)

DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

Produits à recevoir = 1 290 E

Produits à recevoir sur autres créances	Montant
<i>Produit a recevoir(4687000)</i>	1 290
TOTAL	1 290

Charges constatées d'avance = 330 E

Charges constatées d'avance	Montant
<i>Cca(4860000)</i>	330
TOTAL	330

Charges à payer = 27 671 E

Dettes fournisseurs et comptes rattachés	Montant
<i>Fournisseurs Inp(4081000)</i>	27 671
TOTAL	27 671

Produits constatés d'avance = 14 000 E

Produits constatés d'avance	Montant
<i>Pdt constate d avance(4870000)</i>	14 000
TOTAL	14 000

EXCO SANECDA

Société d'expertise comptable
et de commissariat aux comptes
S.A. au Capital de 80 000 €

17 rue du Sargent Bauchat - 75012 PARIS

Tél : 01 47 70 07 44 / Fax : 01 42 47 13 09

RCS PARIS B 712 030 352 / APE 6920 Z



CLUB OLYMPIQUE DE SAVIGNY
48 Av. Charles de Gaulle
91600 - SAVIGNY S/ORGE

RAPPORT SPÉCIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES

Groupe E&S

Paris
Epinal
Metz
Thionville

Mesdames, Messieurs les Adhérents,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre Association « Club Olympique de Savigny », nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R.612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention passée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'organe délibérant en application des dispositions de l'article L.612-5 du code de commerce.

Fait à PARIS le huit juin deux mil onze.

Pour la société "EXCO SANECDA"
Commissaire aux Comptes

Denis MAZURIER
Mandataire social